

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 JUIN 2014**

**Délibération n° D-2014-235**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17/06/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 30/06/2014

Organismes extérieurs - Commission de suivi de site (CSS) sur  
les risques technologiques autour de la société SIGAP OUEST  
- Désignation des représentants de la Ville de Niort

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Elodie TRUONG

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ

**Direction du Secrétariat Général**

**Organismes extérieurs - Commission de suivi de site (CSS) sur les risques technologiques autour de la société SIGAP OUEST - Désignation des représentants de la Ville de Niort**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

En application de l'article L.125-2-1 du code de l'environnement, il a été créé, par arrêté préfectoral du 12 septembre 2013, une commission de suivi de site (CSS) autour de l'installation de la société SIGAP OUEST sur le territoire de la commune de Niort.

Cette commission est constituée de 5 collèges dont celui des élus des collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés.

En application de l'article L.2121-33 du code général des collectivités territoriales selon lequel le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs ;

Il est proposé de désigner un représentant de la Ville de Niort et son suppléant pour siéger à cette commission.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- désigner le représentant de la Ville de Niort et son suppléant pour siéger à la commission de suivi de site SIGAP OUEST.

Ont été désignés :       - Monsieur Michel PAILLEY, titulaire  
                                  - Monsieur Dominique SIX, suppléant

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Maire de Niort

Signé

**Jérôme BALOGÉ**